



TOURS ET DETOURS
CLUB D'ECHECS
CENTRE BRIE

Protocole sanitaire de reprise des activités

Dans le but de ralentir la propagation du virus COVID 19 et en cohérence avec les recommandations fédérales et gouvernementales le protocole sanitaire suivant sera appliqué pour la reprise des activités du club dans les locaux municipaux à partir du 11 septembre 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

- Les recommandations gouvernementales sur **les gestes barrière et la distanciation sociale** présentées en annexe de ce document devront être respectées.
- Conformément aux recommandations de la Fédération Française des Echecs, les dispositions générales suivantes seront appliquées :
 - L'aération régulière des locaux
 - La mise à disposition de gel hydroalcoolique
 - Le maintien d'une distance de **1 mètre minimum** entre chaque échiquier
 - Un relevé des personnes présentes
- Il est possible de jouer normalement aux échecs en face à face pourvu que **chaque joueur porte le masque**. Les enfants de moins de 12 ans peuvent toutefois être exemptés du port du masque.
- Il est recommandé de se laver les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique avant chaque partie.
- Les tables, chaises, poignées de portes, boîtes de rangement, pendules, échiquiers, pièces et autres matériels utilisés seront désinfectés en début et fin de séance.
- Les consommations (café, eau...) ne pourront être prises que dans des **réipients personnels apportés et repris** par chaque participant.

Le présent protocole et son annexe seront affichés dans les locaux mis à disposition du club.

Le Président : BELEY Francis

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas
être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)